



Frère et sœur voient le Père Noël chargé de sa hotte arriver vers leur maison, 1909

► Une receveuse normande aux origines du secrétariat du Père Noël

Plus d'un demi-siècle de réponses faites aux enfants qui écrivent à l'homme en rouge et blanc par un service postal si particulier, le secrétariat du Père Noël est présent au rendez-vous. Ce que l'on sait moins, c'est qu'une receveuse normande avait endossé le costume de « secrétaire » dès les années 1950. Découvrons les arcanes de son engagement⁽¹⁾.

Cette receveuse s'appelait Magdeleine Homo (1912-1963) et se trouvait en fonction au bureau de Poste à Veules-les-Roses (Seine-Maritime) depuis la fin des années 1940. À dire vrai, la découverte de son activité n'est pas totalement inédite puisqu'il semble que l'historiographie interne aux PTT ait mis en lumière l'initiative de Magdeleine Homo dès les années 1960.

Au début des années 1950, Magdeleine est décrite comme une « *bien brave femme d'une quarantaine d'années* » selon les Veulais. À sa tâche, voyant circuler et s'accroître le nombre des lettres des enfants du canton destinées au Père Noël, elle imaginait la déception des enfants devant le silence surprenant du Père Noël et estima que toute lettre qui lui était adressée méritait une réponse.

C'est alors que, discrètement, elle réceptionnait toutes les lettres adressées à l'homme à la barbe blanche et elle y répondait personnellement, en prodiguant conseils et recommandations. Elle signait « Le Père Noël ». Puis, elle réexpédiait les réponses à ces enfants qu'elle connaissait tous, en collant de vieux timbres et en ajoutant la mention « par avion » pour que cela fasse plus vrai⁽²⁾. Aussi, une année, probablement en 1958, elle décida de solliciter sa direction départementale pour obtenir l'autorisation, officielle cette fois, de répondre elle-même aux enfants. Celle-ci, par prudence, ne se crut pas autoriser à trancher un problème touchant un personnage aussi haut placé que le Père Noël et transmit aussitôt le dossier à la direction régionale des PTT. Elle aussi, à son tour, estima que prendre une décision concernant une partie de la population dont les enfants, futurs usagers de la Poste, ne relevait pas de sa compétence. C'est donc l'administration centrale, et même, dit-on, du ministre Maurice Bokanowski en personne que vint la réponse. Magdeleine Homo était effectivement autorisée à tremper sa plume pour répondre aux enfants eu lieu et place du Père Noël.



Magdeleine à son bureau à la Poste, années 1950

Coll. particulière

(1) Article tiré du rapport de recherche réalisé par Valérie-Inès de La Ville, Antoine Georget, « Le Père Noël, La Poste et la société française », université de Poitiers, juillet 2012.

(2) Témoignages de Gabrielle Homo (sa petite fille), M. Roulland (ancien postier à Veules-les-Roses de 1958 à 1960), Jean-Claude Claire (maire de Veules-les-Roses) et plusieurs habitants de Veules-les-Roses.

Afin de bien adapter ses réponses, Magdeleine sollicita l'aide de sa factrice, Juliette Leboucher, qui avait presque le même âge qu'elle. Connives, les deux femmes l'étaient professionnellement. Juliette, surnommée « Juju » et aussi « Grand-mère », connaissait tout le monde à Veules-les-Roses. Les habitants l'appréciaient beaucoup, puisqu'elle était très sympathique et qu'elle n'hésitait pas à rendre service. Ainsi, la factrice, véritable confidente, savait dans quelles familles du village les enfants écrivaient au Père Noël, elle connaissait aussi les qualités et les défauts de chacun. Elle permit donc à Magdeleine d'écrire des conseils précieux, au plus près de la réalité, à chaque enfant. Juliette était chargée de distribuer ensuite ces correspondances inattendues et originales.

Cependant, notre « Mère Noël » avait d'autres complices : les parents et le maître d'école qui étaient de connivence avec elle, de sorte que les enfants en étaient à se demander comment le Père Noël avait pu déterminer ceux qui étaient sages et ceux que ne l'étaient pas⁽³⁾...

Pour Magdeleine, tout se passa bien lors de la première année de pratique. Mais la deuxième, succès et bouche-à-oreille obligeant, elle reçut un courrier sensiblement plus volumineux. La troisième année, elle passait très régulièrement ses soirées et ses week-ends à répondre, non seulement aux jeunes Veulais mais encore à leurs petits camarades des communes voisines.

En effet, la boîte aux lettres de Veules était devenue pour les enfants du canton, voire plus au large, celle du Père Noël. À tel point qu'à la quatrième année, lors du Noël 1961, la receveuse, débordée par le flot de lettres, dut baisser pavillon et jeter l'éponge.

Finalement, cette initiative – et elle ne fut pas la seule⁽⁴⁾ – remontée jusqu'aux oreilles du ministre avait fait prendre conscience d'un double aspect. C'est alors que l'Administration, qui avait d'abord suivi l'expérience avec une curiosité amusée, commençait maintenant à croire sérieusement à ce Père Noël là et reprit l'affaire à son compte en 1962. Une idée marketing particulièrement inventive venait de naître. Le courrier du Père Noël sera traité par le dépôt central des rebus qui sera décentralisé en 1967 à Libourne.

Effectivement, Jacques Marette, qui devient nouveau ministre des PTT en avril 1962, sait entendre l'esprit la démarche novatrice de sa sœur, Françoise Marette, future madame Dolto, jeune psychanalyste dont le sujet de l'enfance est son domaine de prédilection. En peu de mois, le duo met sur les rails les bases d'une « opération Père Noël » pour laquelle les postiers se mobiliseront de plus en plus au fil des années. Hélas, Magdeleine Homo, décédée en 1963, ne connaîtra pas l'ampleur du service dont elle avait bâti les premières bases.



Coll. particulière
Magdeleine Homo et sa collègue Juliette Leboucher répondant aux lettres adressées au Père Noël dans leur bureau de Poste de Veules-les-Roses, décembre 1961

► Sébastien Richez

La Dépêche n°52, mai 2013

(3) Bulletin d'information des PTT n°74, février 1962, p. 2.

(4) La recherche du CEPE a fait émerger l'engagement similaire d'Odette Ménager du bureau de Poste de Nueil-sur-Layon, dans le Maine-et-Loire, entre 1950 et 1955... avant sa mutation pour Longny-au-Perche !

► Noël pendant les guerres de 1914-1918 et 1939-1945

La Grande Guerre

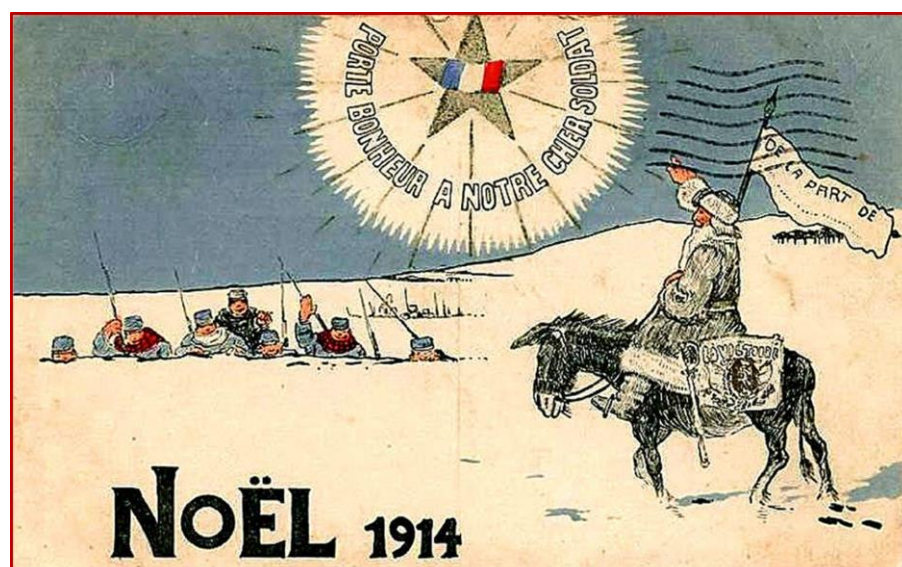
Quatre mois après le début des premiers combats, 300 000 morts sont déjà à déplorer. Fin 1914, la guerre de mouvement laisse place à une guerre de position, symbolisée par les tranchées. Dès le début des hostilités on avait dit aux soldats : « Vous serez rentrés pour Noël »... En définitive, le front s'installe durablement et les poilus vont passer de nombreux Noëls loin de leur famille.

Pour que ce moment reste malgré tout festif, des collectes sont organisées partout en France afin d'envoyer des colis aux soldats sans famille ou dont la famille est dans le besoin. Cette opération sera baptisée « La journée du Poilu ».

Pour fêter Noël pendant la Grande Guerre, cette carte postale (ci-contre) est éditée alors que les soldats n'ont pas de permission pour retrouver leur famille.

La carte postale représente le Père Noël, armé d'un sabre et juché sur une mule, comme celle qu'emploie l'armée, faisant un signe aux soldats français situés dans les tranchées, en pointant du doigt une étoile rayonnante ornée du drapeau français, en guise d'espoir et pour leur porter bonheur.

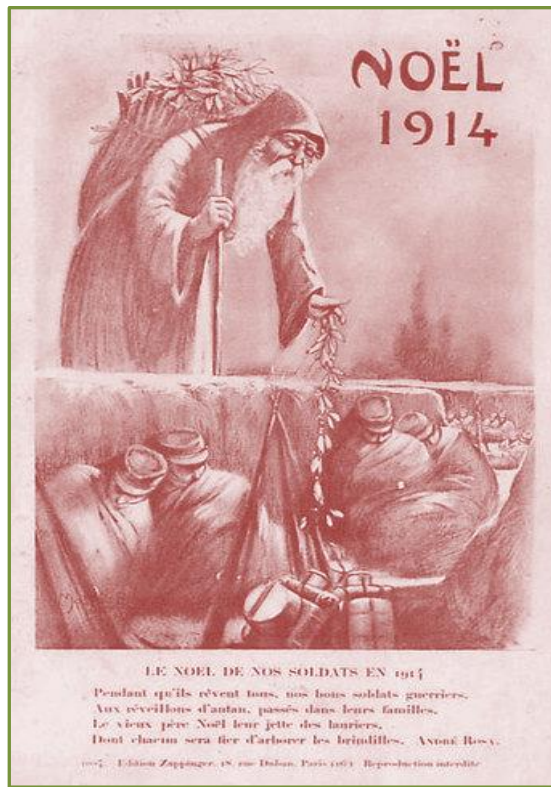
Son sac, contenant sans doute des cadeaux ou des cartes postales et des lettres, porte la mention « La Victoire » et le « RF » de République française. Les soldats pouvaient renseigner leur nom et prénom sur le drapeau du Père Noël, « de la part de... ». « Merci ! Nos soldats ont reçu leurs étrennes ». Telle est la légende du dessin datant de 1914, réalisé par l'illustrateur français Georges Scott (Cf. p. 3, carte postale en haut à gauche) constituant une petite lueur d'espoir dans le quotidien difficile des soldats dans les tranchées.



Coll. particulière



Coll. particulière, TDR
« Merci à tous ! Nos soldats ont reçu leurs étrennes », 1914



Coll. particulière, TDR
« Le Noël de nos soldats, 1914 »

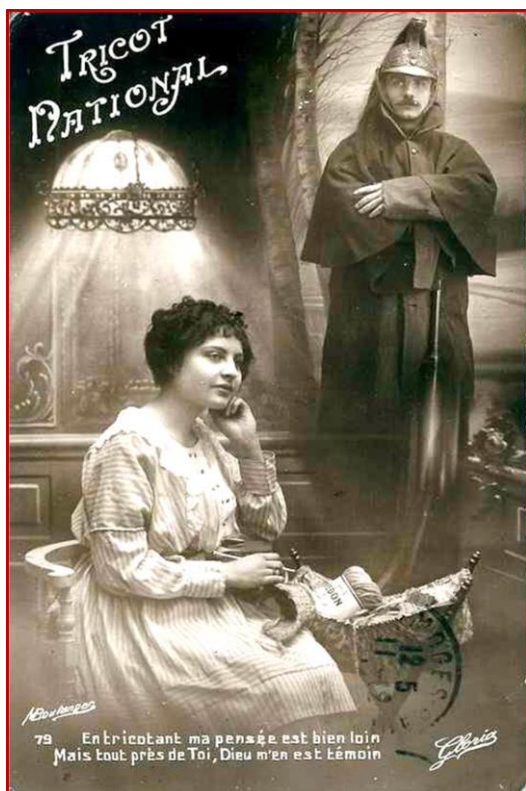
Le Noël de nos soldats, 1914

« Pendant qu'ils rêvent tous, nos bons soldats guerriers, aux réveillons d'antan, passés dans leurs familles, le vieux père Noël leur jette des lauriers, dont chacun sera fier d'arborer les brindilles ».

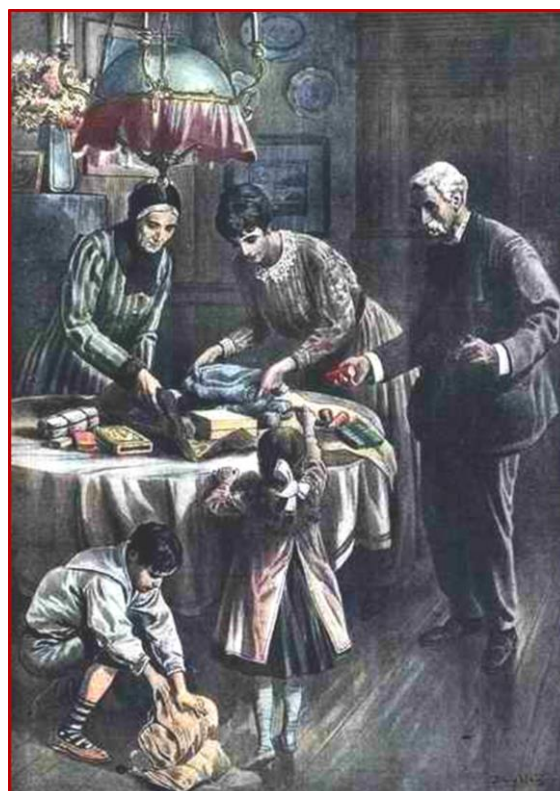


Dès 1914, les victimes commencent à arriver. Les familles ne peuvent supporter seules l'entretien et le manque de ressources des mutilés. Des associations se forment immédiatement. Comme partout en France, le nombre et la diversité de ces initiatives obligent le gouvernement à réglementer. Les associations sont soumises à autorisation préfectorale. Les buts sont de coordonner les activités, recenser les besoins, rationaliser les subventions, contrôler l'utilisation des sommes gérées par les associations.

La population étant sensibilisée aux difficultés de vie des soldats, les moments familiaux importants, comme la fête de Noël, deviennent des moments de solidarité de l'arrière. Le colis de Noël est d'abord une initiative familiale et caritative mais avec la guerre qui se prolonge, ces initiatives privées sont rejointes par celles de l'État, comme l'exemple du ministère de la Guerre qui encourage les familles à envoyer des colis pour Noël, principalement des tricots et des gilets.



Coll. particulière
Tricot national « En tricotant ma pensée est bien loin, mais tout près de toi, Dieu m'en est témoin »



Le Petit Journal, 24 décembre 1916
Préparation du colis de Noël en famille

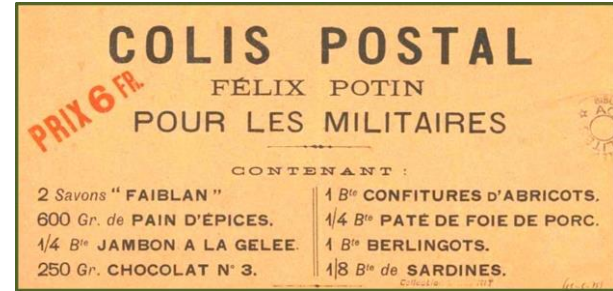
Dès la fin de l'année 1914, 20 maires d'arrondissements de la capitale créent un comité d'action pour « Le Noël et les étrennes de Paris aux soldats et aux prisonniers » (en haut à droite). Leur action étant d'envoyer des colis de denrées non périssables et « des douceurs » de toutes sortes aux combattants du front et dans les camps de prisonniers. Près de 1 300 caisses de ces produits furent ainsi distribuées auprès des 400 000 combattants.

Cette action sera reconduite à chaque Noël tout au long du conflit. Plusieurs communes de France se lancèrent dès lors dans l'envoi à leurs soldats d'un colis de Noël.

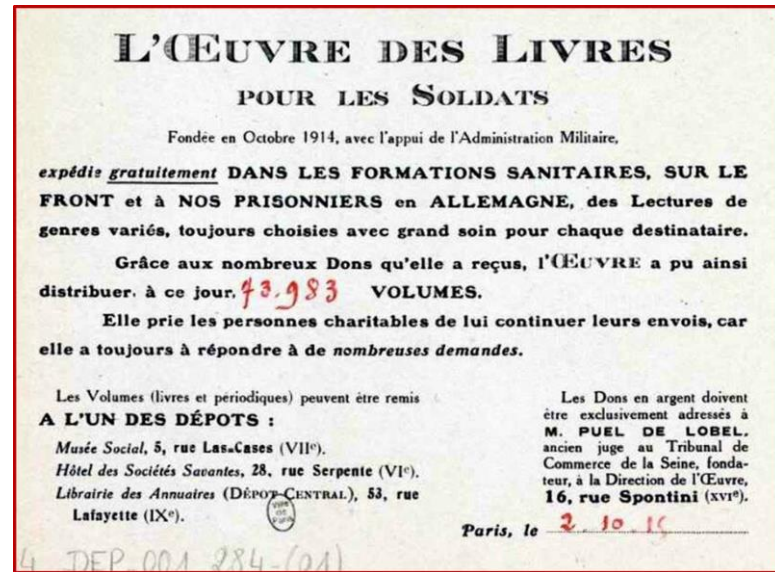
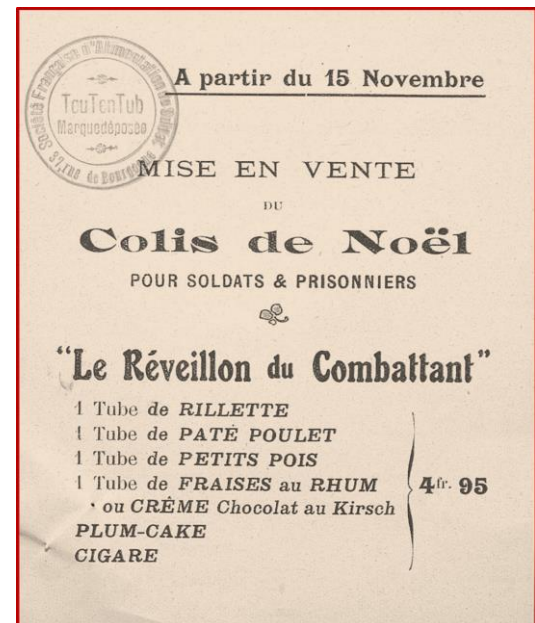
La société civile s'organise pour venir en aide matériellement et psychologiquement aux soldats, avant même les autorités, qui n'ont pas prévu la durée du conflit. Les familles s'efforcent de faire parvenir aux combattants des colis permettant d'améliorer leur ordinaire. Industriels et commerçants ont vite compris l'intérêt de ce marché. Les premiers mettent au point des produits spécifiques, résistant aux transports et à la vie dans les tranchées, et les petites et grandes épiceries vendent des colis déjà préparés (ci-dessous).



La société de produits alimentaires du soldat de la marque *TouTenTub* propose un colis de Noël déjà composé de plats convertis en tube d'étain. Il s'agit d'un prospectus à destination des mairies membres du Comité d'action (à droite).



Dans ces temps de restrictions, on en appelle aussi aux dons matériels et aux efforts individuels pour les soldats : les messieurs, en déposant un peu de leur tabac dans une urne conçue à cet effet (en bas à droite), et par la conception des tricots de chandails et de chaussettes par les dames « tricoteuses » (p. 5).

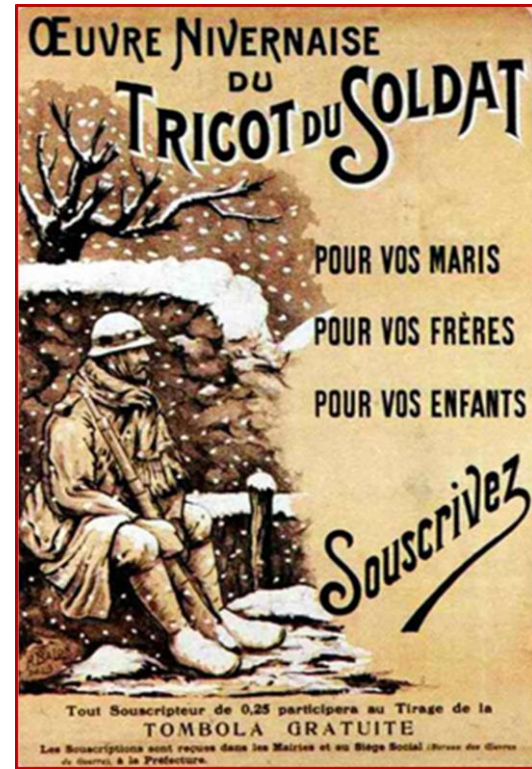


Au moment de Noël, la solidarité est particulièrement de mise et les files d'attente s'allongent devant les bureaux de Poste pour l'envoi de colis sur le front. De nombreuses œuvres de bienfaisance, des associations proposent aussi de soutenir soldats et prisonniers.



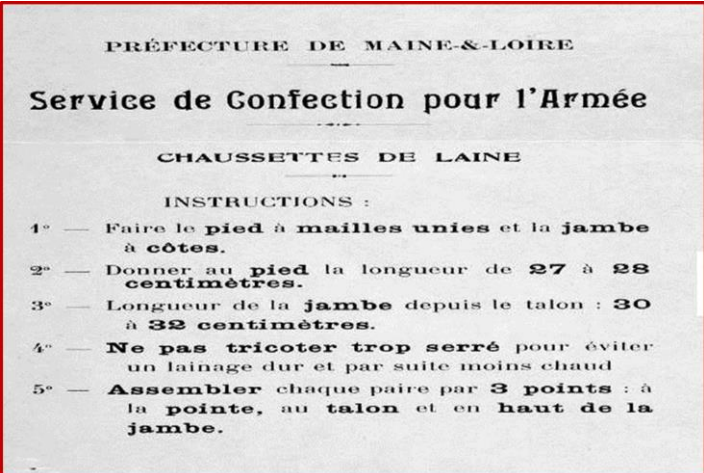
Certaines se spécialisent parfois dans des domaines bien précis, comme l'envoi de serviettes de toilette aux Poilus, d'autres se soucient de leur bien-être moral en leur envoyant des livres (ci-dessus).

Les colis abondent généralement de chocolats, de confitures, de lait condensé, mais surtout de jambons et de saucissons d'origine locale, de pâtés, de rillettes et de confits grassement fabriqués à la ferme, de gâteaux amoureusement confectionnés par une experte main conjugale. Pour lutter contre le froid des vêtements chauds complètent le paquetage : manteaux, chaussettes, gilets, gants, écharpes mais également du papier, de l'encre, des crayons de papier, des enveloppes, nécessaire de couture...



Affiche publicitaire, décembre 1914

De tout cela, le partage était spontané et cette solidarité d'escouade ou de « popote » ne fut pas le moindre ciment d'une amitié du front. Les colis, tout comme les lettres, sont d'une importance primordiale car ils permettent d'améliorer ainsi l'ordinaire du combattant en lui apportant un peu de chaleur.



© Archives départementales de Maine-et-Loire

Indications de la préfecture de Maine-et-Loire pour confectionner des chaussettes de laine pour les soldats. novembre 1914



LA GUERRE EUROPÉENNE de 1914
383 - Ouvrières faisant du tricot pour nos soldats

Coll. particulière

La Guerre européenne de 1914 – Ouvrières faisant du tricot pour nos soldats

oo

La loi du 15 décembre 1915, du *Bulletin mensuel des Postes et des Télégraphes* de décembre 1915, concède aux soldats et aux prisonniers la gratuité de port pour un colis de 1 kg durant la période de Noël jusqu'au jour de l'an 1916. La mesure sera renouvelée pour les hivers de 1916, 1917 et 1918.

En conséquence de la gratuité des frais postaux, un énorme afflux de paquets déferla à Paris dans les structures du Bureau central des colis postaux militaires (BCCPM), Le 29 décembre 1915 connut le pic de l'année avec 590 000 colis traités ce seul jour ! Cette politique, à l'égard du colis, constitue un signe de volonté du Gouvernement français de lier les foyers dans la souffrance de la guerre, et précisément en période de Noël. Quel que soit son grade militaire, le combattant recevait de la part de ses parents, de son épouse, de ses enfants, de sa fiancée ou bien de sa marraine de guerre⁽¹⁾ « son » colis de Noël. Envoyés par millions, enveloppés d'une toile cousue d'une ficelle et recouverts d'un carré d'étoffe blanche pour l'adresse écrite à l'encre indélébile, les colis étaient certains jours plus abondants que les lettres (ci-contre). Et malgré les quantités gigantesques des colis en attente de tri, la Poste joua un rôle majeur dans le maintien du moral des troupes en assurant le bon acheminement de milliards de lettres et de colis auprès des soldats durant les quatre années de conflits.



Ph. Coll. particulière

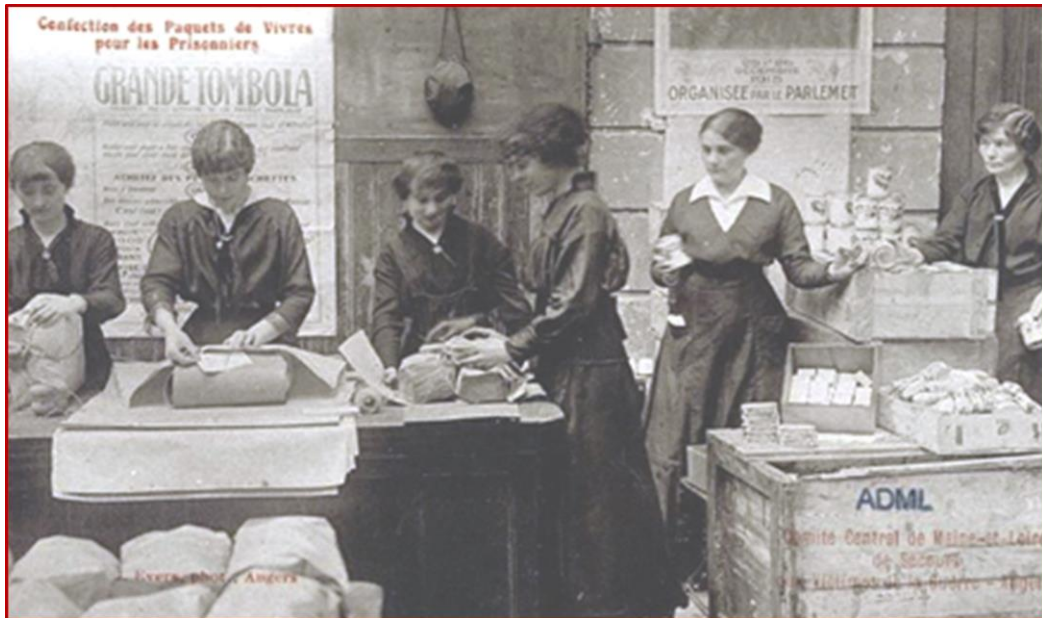
Dépôt de la Poste aux Armées où des nombreux colis sur des charrettes sont en attente de tri vers le front

(1) *Les Cahiers de Postelhis*, « Les PTT durant la Grande Guerre de 1914-1918 », Les mairaines de guerre, n°1 tome 2, éd. Postelhis, 2021.



L'Écho des Gourbis, décembre 1915

« Voici bientôt Noël ! Qui n'a pas sa p'tite marraine ? »



Coll. particulière

Confection des paquets de vivres destinés aux prisonniers par les femmes du Comité central de Maine-et-Loire de secours aux victimes de la Guerre, à Angers, 1914

Fin 1915, on pouvait lire dans la presse de l'époque l'information suivante :

« Il vient d'être retourné au dépôt du 77^e un grand nombre de colis provenant de l'envoi fait par les familles à des militaires, auxquels ils n'ont pu être distribués, les destinataires étant tués, disparus ou évacués... Les colis non récupérés par les familles seront envoyés comme cadeaux de Noël aux soldats sans famille qui se trouvent sur le front ».

Parmi les multiples associations et comités qui se mobilisèrent pour soutenir le moral des soldats en leur envoyant des colis pour Noël, il y eut également l'exemple du Comité municipal des Dames et des Demoiselles de la société de Malesherbes (Loiret). Ce Comité avait pour objectif de réunir ces femmes sans distinction de classes, ni d'opinions politiques ou religieuses mais « étroitement unies par leurs communs sentiments de patriotisme, de dévouement et de charité ».

Le but était d'apporter un concours au soulagement de toutes les victimes de la guerre. Ce Comité particulier géra l'envoi de 258 paquets, d'une valeur de 2 500 F, pour Noël de 1915 à destination des soldats des troupes du 5^e Corps (affiche ci-dessous).



Le Régiment, 11 novembre 1915

Postière recevant les colis à expédier aux soldats

VILLE DE MALESHERBES

Pour le Noël DE NOS SOLDATS

Le Comité municipal des Dames de Malesherbes, grâce aux généreux concours qu'il a trouvés autour de lui, a pu déjà envoyer à nos soldats du front plus de deux cent cinquante colis contenant des lainages.

L'accueil qui a été fait à ces paquets par leurs destinataires, et les remerciements qui nous sont parvenus, ont amené le Comité à décider de faire à l'occasion de Noël, un envoi spécial de paquets qui contiendraient en même temps que certains objets utiles, quelques autres menus cadeaux tels que pipes, tabac, briquets, couteaux, nécessaires de poche, savon, conserves de pâté, etc.

Pour lui permettre de réunir les objets nécessaires à la confection de ces paquets, le Comité des Dames de Malesherbes fait à tous l'appel le plus pressant; les objets seront reçus à la mairie de Malesherbes où ils devront parvenir le 12 Décembre au plus tard.

Ces colis de Noël aussitôt faits par les Dames du Comité seront dirigés sur le front aux soldats de la 5^{me} Région, auxquels ils porteront, avec un souvenir ému des populations restées au foyer, le témoignage de notre admiration pour leur superbe et inlassable vaillance.

Le Maire,

P. VUILLLOT

Pour le Comité municipal des Dames,

La Présidente,

Comtesse A. DE LÉVIS-MIREPOIX

Malesherbes - Imp. G. BOUCHÉRY

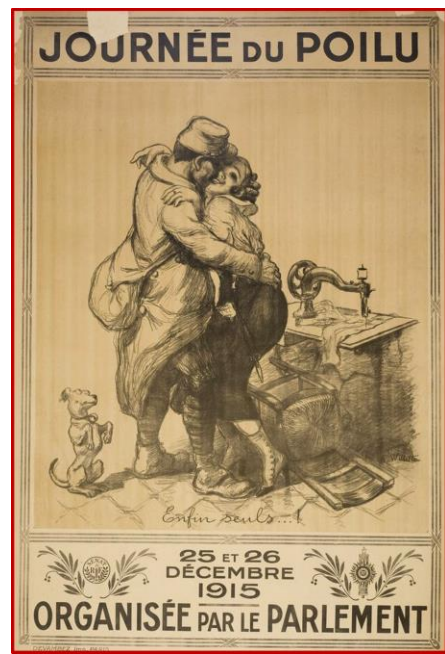
La « Journée du Poilu », 1915

Après la bataille de la Marne, le conflit s'enlise et les soldats vivent dans des conditions très pénibles dans les tranchées. La figure du « Poilu » devient alors une image importante à l'arrière. Les permissions commencent à être autorisés mais selon un système injuste et inégal. Pour les fêtes de Noël, peu d'entre-eux auront l'occasion de retrouver leur famille.

Lorsqu'un soldat obtient une permission, il n'a pas obligatoirement les fonds nécessaires pour rejoindre sa famille et la plupart n'ont nulle part où aller, lorsqu'ils sont par exemple originaires de départements dévastés. Selon le règlement, le permissionnaire de province ne pouvait rester à Paris que s'il était muni d'un certificat d'hébergement d'un résident de la Capitale et, à partir de 1917, uniquement de la famille proche.

Et ainsi créée et organisée par le Sénat, la Chambre des députés et le Parlement la « Journée du Poilu » des 25 et 26 décembre 1915. Ces deux journées ont pour but de récolter des colis et de l'argent pour les soldats. Avec sa tombola, elle permettra aux Poilus de passer une permission à l'abri ou de rejoindre leur famille.

Selon le règlement, le permissionnaire de province ne pouvait rester à Paris que s'il était muni d'un certificat d'hébergement d'un résident dans la capitale et, seulement à partir de 1917, uniquement de la famille proche.



La « Journée du Poilu »

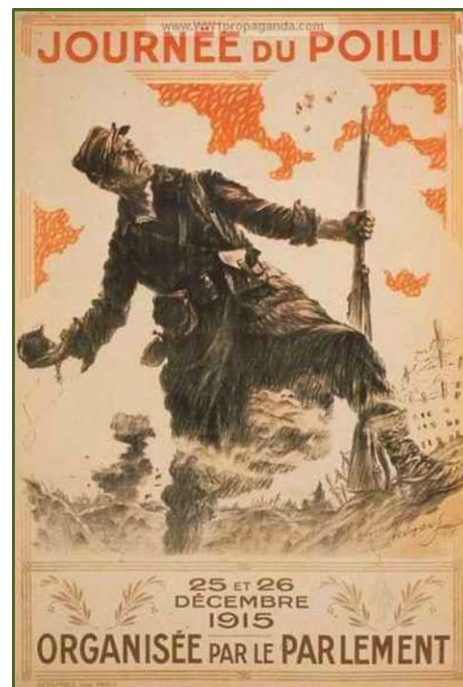
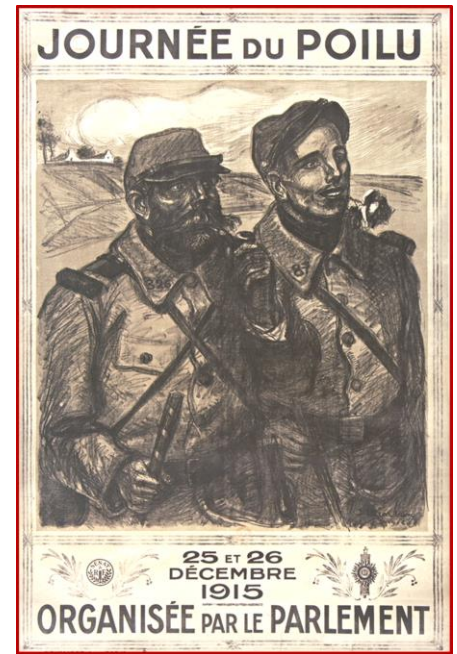
Elle aura lieu dans toutes les communes de France, les 25 et 26 décembre prochain. L'initiative en revient aux membres du Parlement qui, sans distinction de partis, après avoir apporté

Le bijou de Lalique

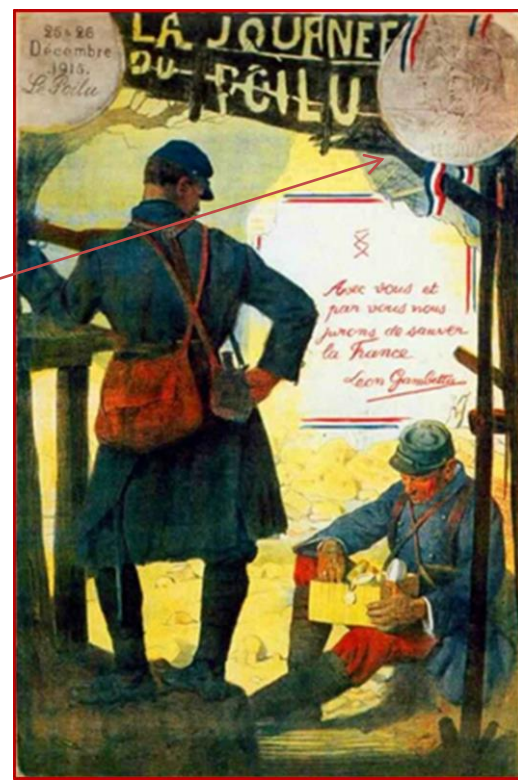
Leur concours aux œuvres de solidarité nationale et départementale, ont pensé que les « Poilus », eux aussi, devaient avoir leur « journée ». Pourquoi ? Pour donner à ceux d'entre eux qui n'ont pas de famille ou dont la famille est dans le besoin le moyen de profiter à leur tour de leurs permissions. Parce qu'elle était juste, cette simple idée a fait son chemin.

Le bénéfice de la « Journée » sera intégralement distribué aux permissionnaires par l'entremise des chefs de corps. Des médailles, cartes postales, insignes, bijoux, souvenirs seront exposés dans les magasins et débits et vendus publiquement par les soins des organisations régionales et municipales, professionnelles et corporatives. L'achat des cartes postales, toutes numérotées, donnera droit au tirage de la « Tombola du Poilu », qui comprendra les œuvres des maîtres sculpteurs et dessinateurs choisis au concours.

Après la médaille d'*Hippolyte Lefebvre*, qui symbolise à merveille le « Poilu » tenace et la France invincible, les affiches de la « Journée » ne sont pas moins suggestives. Voici l'admirable fantassin de *Jonas* dans la position du tireur debout, près d'un arbre, regardant une minute son camarade en extase devant sa boîte de médailles et de souvenirs ! Derrière eux, sur un mur éventré par les obus — une vieille affiche parlementaire porte le fier appel de Gambetta : « Avec vous et par vous, nous jurons de sauver la France ! »



Les deux soldats, illustrés sur cette affiche à droite, sont représentés dans leur univers quotidien : la tranchée et le monde des ruines. L'un de dos regarde le second assis ouvrant son colis. Ce colis, il l'a reçu grâce à la collecte organisée à l'arrière. Les deux médailles reproduites en haut à gauche et à droite de l'affiche, évoquant la médaille militaire, sont celles que le contributeur recevait en gage de sa participation.



Affiche « Journée du Poilu », décembre 1915

Samedi, 25 décembre 1915

« Chère Marie,

Je t'écris ces quelques mots pour te dire que je suis toujours en bonne santé pourvu que vous en soyez tous de même. Je te dirai que le temps me dure bien de recevoir de vos nouvelles car il y a dix jours aujourd'hui que je n'ai point reçu de lettre, je pense qu'il y en a encore une qui s'est perdue et je n'ai encore pas reçu mes galoches que tu m'avais aussi envoyées, le service des Postes ne marche guère bien.

Nous célébrons aujourd'hui la fête de Noël mais elle n'est guère brillante pour nous cette fête mais nous avons eu l'occasion quand même d'assister à la messe de minuit. Il y a un prêtre qui est venu hier soir où nous sommes, il a confessé la veillée et il nous a dit la messe à minuit, Denis et moi nous avons été communiés tous les deux pendant qu'on avait l'occasion surtout que nous devons monter aux tranchées ces jours probablement après-demain et nous devons en même temps changer de régiment.

Il faudrait bien que mon colis arrive avant que je parte autrement il trainera encore davantage en route. Et puis ça pleut tous les jours et on n'a encore pas voulu changer mes souliers, il faut demander deux mois à l'avance, et plus, pour avoir ce que l'on a besoin, c'est comme une couverture, nous en avons tous une que nous portons avec nous pour nous coucher, moi on m'en avait donné une qui ne valait rien du tout et à présent elle est toute en morceaux, les rats m'en ont mangé la moitié parce qu'elle était pourrie, elle s'est déchirée comme du papier mouillé et il y a plus d'un mois que j'en ai fait la réclamation et je leur ai renouvelé plusieurs fois. Ils me promettent bien une couverture mais j'en ai encore point touché, en attendant, l'hiver se passe et puis, crève si tu veux, voilà comme on est bien soigné sur le front.

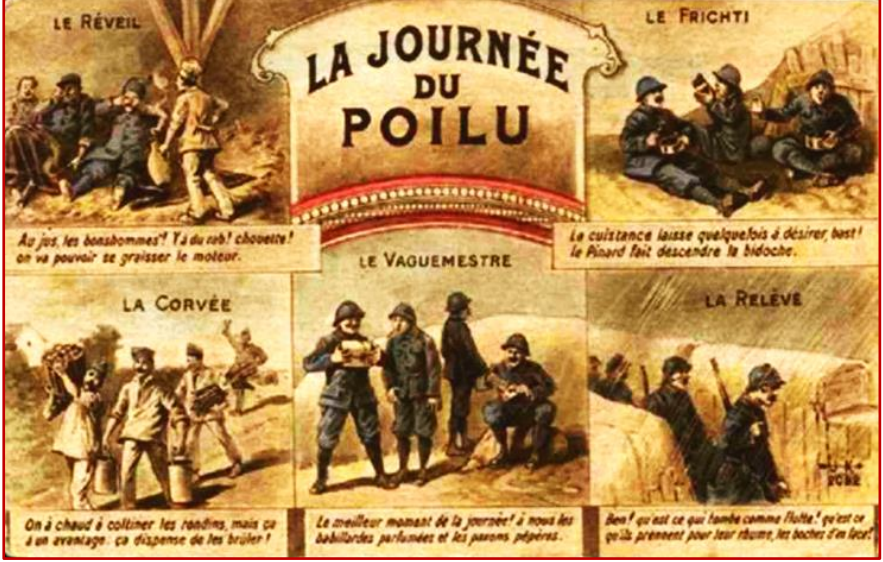
Je ne t'en dis pas plus long sur cette lettre, je pense qu'elle vous trouvera tous en bonne santé et je t'envoie bien le bonjour ainsi qu'à la mère et à mon frère et je t'embrasse bien ainsi qu'Amélie.

Cyrille » (à son épouse).



Coll. particulière

Types de médailles données aux personnes ayant fait un don



La « Journée du Poilu »

Son succès fut encore plus grand que celui des « journées » précédentes

Malgré le temps gris et maussade, la première partie de cette « Journée du Poilu », qui comprenait le jour de Noël et son lendemain a obtenu le légitime succès que méritait cette œuvre patriotique.

Riches et pauvres ont donné avec générosité et sachant bien qu'ils contribueraient par leurs oboles à donner à nos combattants du front le moyen de profiter de leur permission.

Tout le monde, en effet, eut à cœur de participer à cette manifestation patriotique, et dès le matin, pour que le succès de la journée fût triomphal, des multitudes de jeunes femmes et de fillettes se répandirent dans tous les coins de la capitale et malgré le vent et la pluie, firent appel avec émulation à la générosité des Parisiens.

Et ce fut un spectacle touchant et reconfortant à la fois, que de voir en tous points les quêteuses solliciter de façon charmante les oboles des passants.

Les bons gros sous et les pièces blanches emplirent les grandes boîtes de fer blanc, secouées en un rythme sonore par de frêles mains de femmes pour ceux qui font au front si vaillamment leur devoir.

Le Petit Journal, décembre 1917

La veillée de Noël

Sur le front, dans les zones de combats, les soldats tentent de fêter Noël comme ils le peuvent. Les fêtes de Noël sont souvent l'occasion pour recevoir des colis de leurs familles, en général. L'arrivée des colis est pour eux un moment d'une grande importance à la fois synonyme de joie, de réconfort mais également de partage. Les colis sont essentiels des deux côtés. Pour les familles, l'absence prolongée des hommes qui mine la vie du foyer, est en partie palliée par ces paquets-poste. Et tout comme les lettres, les colis maintiennent le moral du soldat.

Comme le souligne l'historienne Annette Becker : « Écrire, recevoir du courrier, des colis, c'est rester en première ligne affective [...], c'est continuer à appartenir à sa famille, son village, sa nation ».

Tout est fait pour oublier la guerre, ne serait-ce qu'un court instant. Comme un jour de Noël traditionnel, les Poilus, du moins ceux qui ne sont pas au contact direct avec l'ennemi, vont à la messe et profitent même parfois de spectacles. Leur menu de Noël est aussi agrémenté de quelques douceurs, de cigares et d'alcool.



Coll. particulière

Les gars du 77^e RI à Einville-au-Jard (Meurthe-et-Moselle), Noël 1917



Le Noël du Poilu »
Sur le Vif, décembre 1916

Ci-dessous, extrait de deux courriers écrits sur le front de l'Argonne en hiver 1914. Les deux hommes sont de la même compagnie (19^e) et du même régiment (272^e) mais pas du même rang. La lettre est datée du 25 décembre 1914 (tranchées près de Servon) :

Capitaine Pierre-Quentin Bauchart :

« Le temps est presque beau. Ce matin, juste assez de neige pour nous rappeler que c'est le soir de Noël, et poudreriser les tranchées. Comme réveillon, j'offre à mes hommes une avance de quelques mètres vers les Boches; les tranchées s'enchevêtrent et deviennent inextricables, d'autant plus que la plupart sont inondées. Je serais plein, non seulement de courage, mais d'entrain, si je pensais au moins à vous... Merry Christmas ! Quelle ironie ! « Il est né le divin enfant » qui apportera aux hommes la doctrine d'amour. Mais les hommes l'ont crucifiée ! et continuent... ».

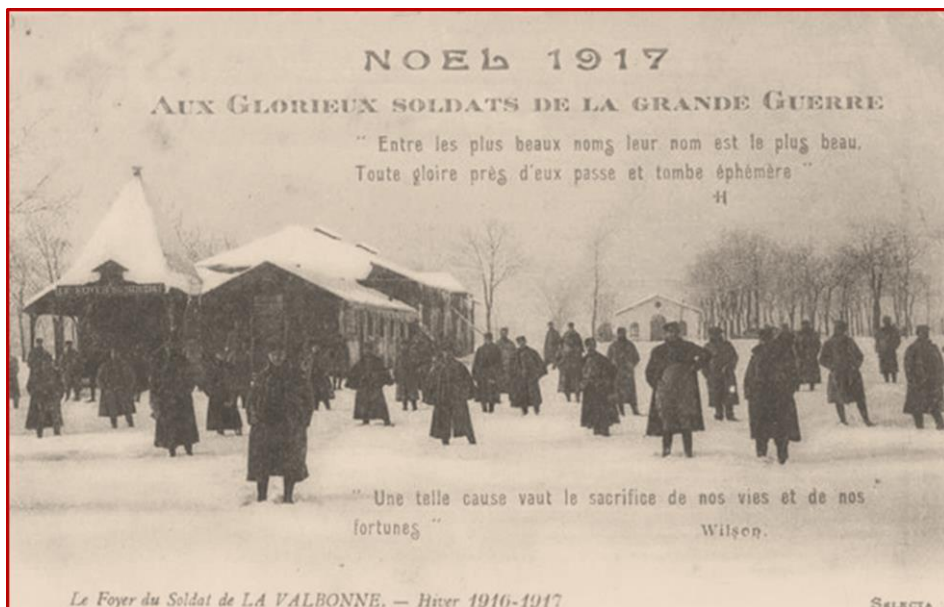
Dans la même tranchée, le même jour, le caporal Louis Bénard écrit :

« Jour de Noël ! Mais plutôt Noël des gueux ! Nous sommes dans la tranchée le réveillon n'est guère réussi, nous avons mangé un biscuit avec une tasse de thé ! Quelle fête ! »

Un de mes camarade nous a chanté "Minuit Chrétien", cela ne manquait pas d'une certaine grandeur au milieu de la fusillade intense. J'ai hâte de rentrer, tu me manques tellement, les enfants me manquent aussi. Ici, on survit dans le froid et la misère. Heureusement, notre capitaine Bauchart veille sur nous ».

Le capitaine Bauchart sera tué le 7 octobre 1916 dans la Somme. Louis Bernard enverra une lettre par jour à sa femme et survivra à cette guerre sans aucune blessure.

Après ces quatre longues années de guerre, ces premiers mots seront : « *J'ai honte d'être encore en vie !* ».



Coll. particulière
Noël 1917 – Aux glorieux soldats de la Grande Guerre
« Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau. Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère. Une telle cause vaut le sacrifice de nos vies et de nos fortunes », Wilson. Le Foyer du Soldat de La Valbonne (Ain)

► La trêve de Noël

La période de Noël fut particulièrement difficile à vivre pour les soldats, que ce soit pendant la Première ou la Seconde guerre mondiale. Les combattants trouvèrent cependant des moyens de conserver un certain esprit de camaraderie, même entre ennemis.

Tel fut le cas pour la Première guerre mondiale qui faisait rage depuis seulement quatre mois. Cette année-là, décembre était froid et humide. Beaucoup de tranchées étaient inondées en permanence. Les soldats étaient couverts de boue et exposés aux engelures et à l'affection du « pied des tranchées », dont il semblait impossible de se débarrasser. Ils craignaient de devoir passer Noël loin de leur famille. Puis, une chose incroyable survint le soir du 24 décembre 1914. Les soldats des deux côtés déposèrent les armes, sortirent de leurs tranchées et les ennemis se sont réellement « rencontrés » entre les tranchées. Pendant un bref laps de temps, la paix a régné.

Ce jour de Noël a été marqué par de nombreuses trêves sur le front de l'Ouest, mais pas partout. Les tirs d'artillerie et de fusil ont continué à certains endroits et on a déploré des décès en cette fête de Noël. Certaines trêves ont été négociées la veille de Noël, d'autres le jour même. On avait même convenu, pour certains des arrangements, du moment où la trêve prendrait fin.

En beaucoup de points du front, on a annoncé la trêve par l'arrivée d'arbres de Noël miniatures dans les tranchées allemandes. Des voix joviales se faisaient entendre dans les tranchées amies et ennemies, suivies de demandes de ne pas tirer. On voyait ensuite des ombres de soldats qui se rencontraient dans la zone neutre, riant et s'échangeant des plaisanteries et des cadeaux. Cette joie était assombrie de tristesse car les militaires des deux camps essayaient de profiter de la trêve pour rechercher les corps de leurs camarades tombés au combat pour leur donner une sépulture convenable.

Fin 1918, un rapport militaire indique que 8 milliards d'objets de correspondance ont circulé en franchise en France. C'est durant la Première guerre mondiale que se construit le socle de popularité de celui qui devient alors le plus aimé des fonctionnaires de France : le facteur.

oOo

La Seconde guerre mondiale

Le 1^{er} septembre 1939, l'armée d'Hitler attaque la Pologne et le Gouvernement français décide la mobilisation générale pour le lendemain. Le 3 septembre, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne. De fin septembre 1939 au 10 mai 1940, la France connaît ce que l'on a appelé « La drôle de guerre », caractérisée par peu de combats sur son territoire et une attente interminable pour les troupes campées sur la ligne Maginot face aux armées allemandes retranchées derrière la ligne Siegfried.

Durant la Seconde guerre Mondiale, la défaite française de 1940, puis l'occupation nazie, donnent à voir un contexte fondamentalement différent de celui de la Première guerre. Néanmoins, le colis et le paquet-poste jouent encore, lors de ces années noires, un rôle déterminant qui concerne cette fois en priorité les civils qui trouvent grâce à lui les moyens d'améliorer un ordinaire parfois bien maigre.

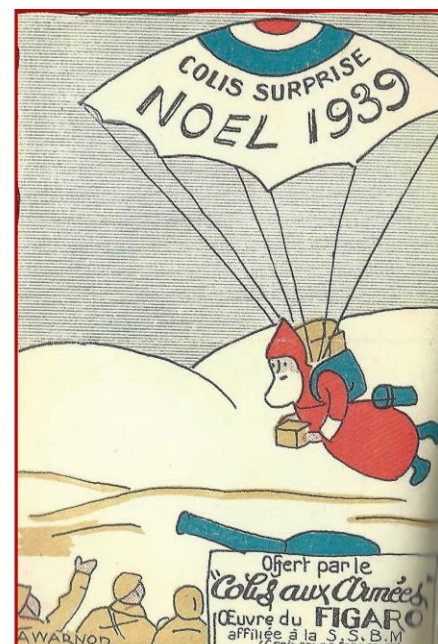


Coll. particulière
Trêve de Noël, 1914

L'effondrement militaire de juin 1940 et la désorganisation générale qui s'ensuit imposent une période d'interruption totale des services postaux civils et militaires. Après l'avancée allemande et la signature de l'armistice, les services de la Poste sont progressivement remis en place au cours du mois de juillet 1940. Si le mois de juillet est l'occasion d'une lente remise en route des services postaux, dans une France déboussolée par la défaite, il est également le moment pour l'Administration postale de prendre la mesure des desiderata allemands. Desiderata qui prennent très vite la forme d'un diktat en zone occupée. Le responsable allemand de la Poste militaire est l'Armeefelpostmeister Müller, installé rue d'Anjou à Paris. C'est un homme du métier puisqu'il a dirigé une région postale allemande avant la guerre. En septembre 1943, il est remplacé par le colonel Bienko. L'Armeefelpostmeister a pour tâche d'encadrer et de surveiller les services français pour qu'ils ne gênent pas les services allemands. Dans les faits, il contrôle les activités postales de la zone occupée et influence grandement celles en zone libre avant d'avoir l'ensemble de l'Hexagone sous sa coupe après le 11 novembre 1942.

Ainsi, l'armistice du 22 juin 1940 condamne plus d'1,5 millions d'hommes à rester en captivité en Allemagne, en Oflag ou Kommando. L'article 20 stipule : « Les membres des forces armées françaises qui sont prisonniers de guerre de l'armée allemande resteront prisonniers de guerre jusqu'à la conclusion de la paix ». Ces prisonniers de guerre ont le droit de recevoir des colis de leur famille restée en France, à hauteur de trois colis de 5 kg par mois.

D'après les sources, les prisonniers de guerre organisaient des célébrations de Noël dans leurs camps durant les cinq années de captivité. Ils pouvaient assister à la messe de Minuit dans des locaux aménagés en chapelle, des crèches furent même réalisées. Certains purent regarder ou participer à des spectacles de théâtre, de musiques préparées depuis de longs mois. Pour cette occasion, le repas des prisonniers était amélioré par la mise en commun des colis que les familles leur avaient envoyés, colis spécialement préparés pour ces fêtes. Comme pour le précédent conflit, aux envois des familles se joignent ceux des Œuvres de guerre qui s'organisent progressivement par ville ou par département. L'objectif étant d'apporter au soldat prisonnier un complément calorifique à son équilibre alimentaire.



Emballage des colis pour les prisonniers de guerre et des soldats

L'illustration, 1941

Souvent indigeste, la nourriture proposée était principalement composée de pain à base de pommes de terre, voire de sciure de bois, de rutabagas, de soupe très claire... Cela participe à la genèse du « colis standard » et le recours de plus en plus généralisé à l'alimentation industrielle et en particulier à la boîte de conserve en fer, le tout soigneusement emballé dans du papier kraft avec de la ficelle solide.

Le Comité d'Assistance aux prisonniers de guerre de Rueil-Malmaison est créé le 2 décembre 1940. Son but premier est la confection d'un colis pour Noël à chaque soldat rueillois prisonnier en Allemagne. Il centralise toutes les données des soldats rueillois prisonniers. Les parents de prisonniers sont priés de se rendre à la mairie (bureau militaire) afin de donner tous les renseignements sur chacun d'eux.

Régulièrement sont faits des appels à faire connaître les changements d'adresse des prisonniers. Grâce à ces listes, on peut voir l'évolution des effectifs : en février 1941 ; 760 prisonniers déclarés ; en janvier 1943, 751 prisonniers et pour février 1944, 730 prisonniers. Une notice de bons procédés « pour les colis postaux aux prisonniers de guerre » nous renseigne sur les objets dont l'envoi est autorisé (linge de corps, chaussures, denrées alimentaires, tabac à fumer, à chiquer, cigares, cigarettes, pipes à tabac, gomme à mâcher, articles de toilettes, jeux de société, jeux de cartes, livres à caractères récréatifs, médicaments solides) et les objets dont l'envoi est interdit.

Cette notice indique également que seul doit être écrit le numéro du prisonnier et l'indication du camp (oflag, stalag suivi d'un chiffre romain et d'une lettre majuscule et le nom du pays de destination, « Deutschland »). L'emballage du colis doit être résistant en raison des manipulations qu'auront à subir les envois. Enfin, il est signalé que le contenu du colis sera contrôlé par les services allemands.

En cette fin d'année 1941, le cœur n'y est pas véritablement. L'absence de nombreux pères captifs pèse sur le moral des enfants. Le Père-Noël confirme ce triste constat. Inquiet de ne pas avoir reçu de lettres, il demande à ses amis les oiseaux, de lui relater ce qui se passe en France. Leurs rapports sont unanimes : tous les courriers portent pour adresse « oflag » ou « stalag ». Conscient que « cette année, les petits enfants n'ont pas pensé à eux », le Père-Noël décide de répondre aux attentes des chérubins : gâter en priorité leurs pères prisonniers.

Kriegsgefangenenlager
Stalag IX A

date: 16 Mai 1941

Avis important:
Ne rien cacher dans les colis, surtout pas d'argent et communications quelconques. Afin d'assurer la distribution rapide des colis il faut un emballage solide et l'adresse exacte du destinataire, qui devra être mise également à l'intérieur.

Je vous remercie beaucoup de votre colis du Mai
qui m'est parvenu le 16 Mai 1941 Il contenait: sucre, org
2 boites de conserves pain, déjeuné, gâteaux, cigarettes

Voudriez-vous m'envoyer dans un prochain colis:

(signature)
Ancho David
N° 22605

Courant octobre 1944, le Comité d'Assistance aux prisonniers de guerre est remplacé par le *Comité de Parrainage du Combattant*. On s'appuie sur les structures mises en place sous l'occupation, car, comme on le disait, les prisonniers de guerre et leurs familles font l'objet d'attentions très particulières de la part de Vichy. À Rueil, le comité organise des collectes à domicile. Le maire-adjoint, René Tanguy en appelle aux dons de vêtements, de laine, de vivres, d'argent et aussi de peaux de lapins, destinés à être envoyés aux combattants rueillois, sous forme de colis qui leur seront portés chaque fin de mois.

« Il fait un pressant appel à la générosité publique pour que ceux qui peuvent donner le fasse sans compter. Il faut penser aux soldats qui souffrent cruellement du froid dans la lutte qu'ils mènent contre l'Allemand et qui aura pour résultat la libération du pays ».



Coll. particulière

Tris des colis à destination des prisonniers de guerre Vue d'ensemble dans un hall de gare 1941



Coll. particulière

Le tri des colis pour nos soldats du front au bureau central militaire de Meulin, 1941

VILLE DE RUEIL-MALMAISON

Prisonniers de Guerre en Captivité

COLIS GRATUIT de NOËL 1942

Les Familles des Prisonniers sont informées que le dépôt d'une carte-étiquette bleue ou rose est indispensable pour l'envoi du colis.

La Carte-étiquette devra être remise à la Permanence, 41, Avenue Paul-Doumer, avant le **8 Novembre 1942**, délai de rigueur.

LE MAIRE,
M. POURTOUY,
Mairie Mairie, Croix de Guerre.

N° 66 Imp. S. DEFF, 6, Place de l'Église RUEIL-MALMAISON

VILLE DE RUEIL-MALMAISON

ASSISTANCE

AUX

PRISONNIERS

DE GUERRE

Répondant au vœu du Gouvernement, la Délégation Spéciale vient de créer un Comité local d'assistance aux prisonniers de guerre qui se propose d'expédier avant le 6 Décembre prochain un premier envoi de colis à tous les prisonniers de guerre de la Commune.

Le conditionnement des colis se fera exclusivement par les soins du Comité qui demeure seul responsable de leur contenu.

Pour éviter tout double emploi avec les initiatives privées, les familles intéressées sont priées de se renseigner à la Mairie et d'indiquer à l'occasion si elles désirent que certains objets personnels soient joints à ces colis.

Fait en Mairie de Rueil-Malmaison, le 2 Décembre 1940.

Le Président de la Délégation Spéciale: **R. HACKSPILL**
Docteur en Droit, Chevalier de la Légion d'Honneur

IMPRIMERIE DE RUEIL, L. CHESNAY, 11, Rue de l'Église-40. Tél. 224

Les colis de Noël persistent après la Libération du pays à l'été 1944. En effet, il y a encore de nombreux absents : prisonniers de guerre, déportés, requis, déplacés et réfugiés. C'est surtout après la capitulation allemande que les retours affluents.

Est lancé pour le mois de janvier 1945, le « Colis du combattant du Jour de l'An », (et non Noël) :

« Non, la guerre n'est pas finie, et pour en hâter la fin, des milliers de jeunes gens se sont enrôlés spontanément, certains après avoir combattu pendant l'insurrection libératrice, cela ne l'oublions pas. Nous avons le devoir de témoigner notre reconnaissance à ceux qui donnent la mesure du courage français pour le redressement du pays. Vous qui restez dans votre foyer. Donnez à votre tour de quoi leur confectionner un colis à l'occasion du jour de l'an ».

Deux millions de Français, soit 5 % de la population française, sont rapatriés en l'espace de quatre mois, au printemps 1945. L'administration locale doit faire face à ces rapatriements, dans des conditions très particulières, du fait de l'ampleur des destructions, du nombre des sinistrés et des réfugiés, de l'urgence à reloger la population...



Père Noël français face au Père Noël allemand



Noël aux armées, affiche, Paris, 1939

C'est dans les environs de Bastogne, à Champs, qu'un officier allemand délivre un poignant message de Noël lors d'une tragique mêlée de décembre 1944. Dans ce village du périmètre de Bastogne, dans les Ardennes, les soldats vont s'affronter de maison en maison. Le jour de la Noël, le sol est jonché de cadavres et les blessés sont nombreux.

Voici quelques bribes de ce qu'il écrit sur le tableau de l'école du village :

« Que jamais le monde ne vive semblable nuit de Noël ! Mourir par les armes, loin des enfants, de son épouse et de sa mère, est-ce digne d'un être humain ? C'est des ruines et du sang que naîtra sans doute la fraternité universelle ».

Un message que découvrira l'instituteur à la mi-janvier 1945 dans son école ruinée.



Coll. particulière

Un soldat français de la 2^e armée posant devant un sapin de Noël, 25 décembre 1939, il porte la tenue d'une unité motorisée



Coll. particulière

Distribution des colis aux soldats du 331^e RI par un Père Noël « militaire »

► Aujourd'hui...

... la France n'est plus en guerre comme elle l'était par le passé. Mais la confection des colis de Noël destinés aux militaires en opérations extérieures est une des actions que mène l'association Solidarité Défense depuis sa création en 1994. Dès 1993, les forces françaises déployées en ex-Yougoslavie doivent faire face à des engagements plus durs qui se traduisent par une augmentation du nombre de tués et de blessés. Les médias en parlent peu et le dispositif pour les prendre en charge et les accompagner ainsi que leurs familles s'avère très insuffisant. Il s'ensuit des situations personnelles et familiales difficiles, parfois dramatiques, toujours douloureuses. Une mobilisation citoyenne s'impose.

Elle s'organise sous l'impulsion de François Léotard, alors ministre de la Défense, et de l'Amiral Lanxade, chef d'État-major des Armées avec l'appui de hautes autorités du monde politique, économique et culturel. C'est ainsi que le 10 novembre 1994, l'association Solidarité Défense est créée. L'objectif est de mobiliser la société civile, dont l'Armée est l'émanation, pour qu'elle manifeste son soutien actif aux militaires des trois Armées et de la gendarmerie engagés en opération. Il s'agit, pour les fondateurs, de faciliter l'expression concrète de l'intérêt des Français pour leur armée et leur soutien envers les plus éprouvés : les blessés et les familles endeuillées.

Chaque année, de nombreux bénévoles et collégiens franciliens se retrouvent pour confectionner plus de 10 000 paquets envoyés partout dans le monde où l'armée française est engagée. Les colis contiennent les vœux du président de la République, un cadeau, des confiseries et des dessins d'enfants de classes primaires de toutes les écoles de France.



Coll. particulière

L'opération « Colis de Noël » de l'association Solidarité Défense s'est déroulée du 16 au 19 octobre 2023, salle des Colonnes, aux Invalides

Depuis 25 ans, Solidarité Défense apporte son soutien aux militaires engagés en opération. Cette année 13 000 colis ont été confectionnés par les bénévoles de l'association avec l'aide de volontaires de l'EPIDE du Val-de-Reuil, le 1^{er} RSMV de Montigny-lès-Metz (Moselle) et des élèves du lycée professionnel du Vexin à Chars (Val-d'Oise).



- 1995 : envoi des premiers colis de Noël.
- 2005 : l'association Solidarité Défense est reconnue d'utilité publique.

Sources et site :

L'Écho des Gourbis, décembre 1915.

Le Régiment, novembre 1915.

Le Pèle-Mêle, 1916.

Site : <https://www.solidarite-defense.org/index.php/notre-histoire/>

Colis pour les Poilus, Noël 1915, [Archives de Paris](#).

Le colis comme une ligne de vie, [Musée de la Poste](#).

Le Petit Journal, novembre 1915, décembre 1916.

► Nelly Genter

POSTELHIS est une association affiliée à la FNARH avec le soutien du COGAS La Poste et du CCUES d'Orange

POSTELHIS • Postes, Télécommunications, Histoire • 22 rue de la Sapinière • 54520 Laxou • Tél. : 06 84 97 17 11 • Courriel : postelhis@gmail.com • Directeur de la publication • Alain Gibert • Secrétaire de rédaction • Nelly Genter •